



!! INFORMATION !!



**Etant donné les circonstances exceptionnelles,
les dossiers d'inscription périscolaire
sont à retourner à la structure d'accueil
uniquement par mail du 14 au 29 mai 2020**

ou après le 22 juin pour les dernières demandes et selon les places restant disponibles.

Attention !

**Les dossiers déposés dans les boîtes aux lettres ne seront pas traités.
Pour que l'inscription soit prise en compte, le dossier devra être complet.**

Il devra comprendre :

- Formulaire «fiche individuelle de renseignements » dûment complétée, datée et signée.
- Formulaire « Contrat d'accueil annuel » signé, pour les enfants inscrits à l'année.
- Formulaire « Planning de préinscription » signé, pour les enfants occasionnels.
- Avis d'imposition / numéro d'allocataire CAF
- Justificatifs professionnels (attestation employeur ou de formation ou KBIS ou présentation des 3 dernières fiches de paies ou attestation INSEE pour les auto entrepreneurs)
- Un justificatif relatif aux vaccinations obligatoires (copie des pages du carnet de santé relatives aux vaccinations, copie du carnet de vaccinations, ou attestation d'un médecin) ou toute information si besoin.
- Bons CAF
- Documents liés aux allergies
- Justificatif en cas de demande d'accueil d'un enfant en situation de handicap
- Le talon réponse en fin de règlement de fonctionnement signé.

Les formulaires sont à compléter (également téléchargeables) puis à renvoyer à la structure d'accueil.

Vous trouverez ces documents et les adresses mails des accueils sur le site de la CCPR
(=> <https://www.cc-ribeauville.fr/enfance/inscription-activites-jeunesse.htm>).

Pour éviter la propagation du Covid 19, pour votre sécurité et celle du personnel de la CCPR et des autres, nous vous demandons de ne pas vous déplacer en structure. Si toute fois il n'était pas possible pour vous de faire par voie numérique, merci de contacter le Service enfance au 03 68 89 00 16. Merci de votre compréhension.